

# Affectation des fonctionnaires stagiaires – Rentrée 2014

[La circulaire d'affectation](#) des stagiaires 2014-2015 est maintenant sortie.

Les admissibles et les lauréats déjà connus devront obligatoirement se connecter sur SIAL (lien) **du 5 mai au 16 juin** pour effectuer des choix et faire connaître leur situation.

Catégories de stagiaires	Situation	Temps de service	Rémunération	affectation
2014 exceptionnel CAPEPS externe	CAD2	Temps Complet	Echelon 3	Maintien dans l'académie de concours (Paris-Créteil-Versailles voir ci-dessous)
2014 rénové CAPEPS externe	Inscrits en M1	EPS 8/9 heures + 3h sur 1 <sup>er</sup> semestre	Echelon 1	Maintien dans l'académie de concours (Paris-Créteil-Versailles voir ci-dessous)
2014 rénové CAPEPS et Agreg externe	Titulaires du M2	EPS 8/9 heures + 3h sur 1 <sup>er</sup> semestre	Echelon 1	Affectation nationale stagiaires en fonction des capacités d'accueil
2014 rénové CAPEPS ext/int Candidats avec expérience professionnelle*	Ex contractuel	Temps Complet	Echelon 1	Maintien dans l'académie d'exercice (Paris-Créteil-Versailles voir ci-dessous)
LAUREATS 2013 en report des concours 2013	Report	EPS 8/9 heures + 3h sur 1 <sup>er</sup> semestre	Echelon 3	Affectation nationale stagiaires en fonction des capacités d'accueil
LAUREATS 2013 en renouvellement de stage	FSTG renouvellement	EPS 8/9 heures + 3h sur 1 <sup>er</sup> semestre	Echelon 3	Maintien dans l'académie d'exercice
Lauréats 2013 en prolongation	STG prolongation	Temps complet	Echelon 3	Maintien dans l'académie d'exercice
Concours 2014 dispensé du master	père et mère de 3 enfants, sportifs de haut niveau,,,	EPS 8/9 heures + 3h sur 1 <sup>er</sup> semestre	Echelon 1	Affectation nationale stagiaires en fonction des capacités d'accueil

## ATTENTION :

**Paris, Créteil et Versailles** constituent une même unité. Le ministère annonce que l'affectation dans l'une de ces académies se fera uniquement sur le rang de classement au concours. Le SNEP a vivement protesté et demandé que les situations personnelles soient prises en considération, comme cela se faisait les années précédentes.

\*équivalence de 1 an et demi travaillée à temps plein dans sa discipline de recrutement au cours des 3 dernières années

Tous les candidats doivent effectuer des vœux soit de maintien en académie, soit de report de stage. Les lauréats de région parisienne devront classer les académies (PVC) par ordre de préférence. Seul le rang de classement sera pris en compte.

Les résultats des affectations sur l'IDF seront connus vers le 12 juillet.

Pour les lauréats passant sur un mouvement d'affectation nationale, ils devront effectuer 6 vœux d'académie et seront classés en fonction de leur rang de classement et de leur situation familiale.

Les candidats de l'externe, titulaires du M2 ont la possibilité de demander un report de stage pour préparer l'agrégation ou autre motif répertorié. Cette possibilité a été obtenue suite à une demande répétée du SNEP FSU, avec le SNES et le SNUEP FSU.

Tous les candidats peuvent demander un report pour situation particulière.

Admissible à plusieurs concours, le candidat devra lors de sa connexion sur SIAL classer les concours par ordre de priorité. Il sera lauréat du concours qu'il aura choisi en premier.

Affectation barémée pour les candidats en inter, chaque académie fixe son propre barème pour les stagiaires à l'intra.